

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Produit pour usinage des métaux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur(1)/fournisseur(2):

1

Bison International
Dr.A.F.Philipsstraat 9
NL-4462 EW Goes
PO Box 160
NL-4460 AD Goes
tel. +31 88 3235700
fax. +31 88 3235800
e mail: sds@boltonadhesives.com

2

Bison International
Excelsiorlaan 27, B 3
B-1930 Zaventem
tel. +32 3 710 92 92
fax. +32 3 710 92 90
e mail: sds@boltonadhesives.com

Service chargé des renseignements: Bison QESH

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons: 075 245245
Luxembourg: 8002 - 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 1)



GHS07

Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Produit pour usinage des métaux

(suite page 3)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 2)

Composants dangereux:

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	10-25%
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	10-25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	10-25%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène (mix) ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	2,5-10%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4 Reg.nr.: 01-2119489370-35	éthylbenzène ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H332	2,5-10%
Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	solvant naphta aromatique léger (pétrole) ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H335-H336	2,5-10%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3 Reg.nr.: 01-2119529243-45	Aluminium en poudre (stabilisée) ⚠ Flam. Sol. 1, H228; Water-react. 2, H261	1,0-2,5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	1,0-2,5%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE-FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE-FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****67-64-1 acétone**IOELV (Union Européenne) Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm**1330-20-7 xylène (mix)**IOELV (Union Européenne) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
Peau**100-41-4 éthylbenzène**IOELV (Union Européenne) Valeur momentanée: 884 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 442 mg/m³, 100 ppm
Peau**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre AX**Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 5)

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en PVC ou PE

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Aérosol

Couleur:

Selon désignation produit

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

-44 °C

· Point d'éclair

-97 °C

· Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

· Température d'inflammation:

365 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Non déterminé.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

1,5 Vol %

Supérieure:

13,0 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C:

8300 hPa

· Densité à 20 °C:

1,04 g/cm³

· Densité relative.

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation.

Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

(suite page 7)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 6)

- . **Viscosité:**
 - Dynamique:** Non déterminé.
 - Cinématique:** Non déterminé.
 - Solvants organiques:** 76,9 %
- . **9.2 Autres informations** Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20000 mg/kg (rbt)

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

1330-20-7 xylène (mix)

Oral	LD50	8700 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	6350 mg/l (rat)

100-41-4 éthylbenzène

Oral	LD50	3500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	17800 mg/kg (rbt)

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)

(suite page 8)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 7)

- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Effets écotoxiques:**
- . **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 9)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 8)

. Emballages non nettoyés:

. Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU

. ADR/ADN, IMDG, IATA

UN1950

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

. ADR/ADN

1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT

. IMDG

AÉROSOLS, MARINE POLLUTANT

. IATA

AÉROSOLS, inflammable

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. ADR/ADN

. Classe

2 5F Gaz.

. Étiquette

2.1

. IMDG

. Class

2.1

. Label

2.1

. IATA

. Class

2.1

. Label

2.1

. 14.4 Groupe d'emballage

. ADR/ADN, IMDG, IATA

néant

. 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour
l'environnement : zinc en poudre - poussières de
zinc (stabilisées)

. Marine Polluant:

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 10)

BE-FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 9)

. Marquage spécial (ADR/ADN):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
. Indice Kemler:	-
. No EMS:	F-D,S-U
. Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
. Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:	
. ADR/ADN	
. Quantités limitées (LQ)	1L
. Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
. Catégorie de transport	2
. Code de restriction en tunnels	D
. IMDG	
. Limited quantities (LQ)	1L
. Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
. Remarques:	Under certain conditions substances in Class 3 (flammable liquids) can be classified in packinggroup III. See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2
. "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . Directive 2012/18/UE**
- . Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.08.2017

Numéro de version 24

Révision: 10.08.2017

Nom du produit: GRIFFON ALU ZINCSPRAY AER 400ML*12 L222

(suite de la page 10)

- **Catégorie SEVESO**
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
E2 Danger pour l'environnement aquatique
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H228 Matière solide inflammable.
H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Service établissant la fiche technique:** Bison QESH
- **Contact:** Reach coördinator
- **Acronymes et abréviations:**
Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1
Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1
Water-react. 2: Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

BE-FR